

ALERTE

35 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS
30 collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions.

Communiqué de presse

Paris, le 15 octobre 2012

Conférence nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion Plan quinquennal interministériel pour l'inclusion : Les propositions d'ALERTE

Alors que s'ouvrent les travaux de la Conférence Nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le collectif ALERTE présente au Chef de l'État, au Gouvernement et au CNLE les propositions des associations de solidarité.

Lors de sa rencontre avec François Hollande le 11 avril dernier, le collectif ALERTE, composé de 35 associations nationales de lutte contre la pauvreté, présidé et animé par l'Uniopss, avait demandé au candidat de s'engager à faire adopter un Plan quinquennal interministériel de lutte contre l'exclusion, préparé par une Conférence Nationale de tous les acteurs concernés. François Hollande avait accepté cette proposition et l'avait ajoutée à ses 60 engagements pour la France.

Dans un pays où 14,1 % de la population, soit 8,6 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, et où cette catastrophe ne fait qu'empirer avec la crise (400 000 personnes pauvres de plus en un an)¹, la lutte contre ce fléau doit devenir une priorité nationale, y compris au plan financier. Un grand nombre de Français ont peur de tomber dans la pauvreté et demandent que l'Etat agisse davantage contre cette réalité inacceptable dans un pays riche comme le nôtre.

A l'heure où commencent les travaux préparatoires à la Conférence Nationale, le collectif ALERTE présente ses propositions inter-associatives pour éradiquer la pauvreté : un vaste ensemble de mesures relevant de nombreux ministères et devant être coordonnées par le Premier ministre, et tout spécialement 10 revendications « incontournables », des points de passage obligés, si la Nation veut faire significativement reculer la pauvreté.

Ces propositions sont adressées au Gouvernement et au CNLE² comme contribution des associations aux groupes de travail de la Conférence Nationale en vue de l'élaboration du Plan.

Contacts presse

Bruno Grouès – 01 53 36 35 09 / 47 – bgroues@uniopss.asso.fr
Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 / 07 – vmercadal@uniopss.asso.fr

¹ Source : INSEE Première - Septembre 2012

² Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale

Liste des associations signataires

Amicale du Nid
Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP)
Association des paralysés de France (APF)
Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)
Association Service Social Familial Migrants (ASSFAM)
Cimade
Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs et précaires (CCSC)
Comité national de Liaison des Associations du Réseau d'Accompagnement des Migrants (CLARA)
Coorace
Droits d'Urgence
Emmaüs France
Familles Rurales Fédération Nationale
Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Fédération des Pact
Fédération Entraide Protestante
Fédération Habitat et Humanisme
Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)
Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et Gens du voyage (FNASAT-Gens du voyage)
Fédération Vacances et Familles
Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés
Fondation Armée du Salut
Fonds Social Juif Unifié (FSJU)
France Terre d'Asile
Les petits frères des Pauvres
Ligue des droits de l'Homme
Médecins du Monde
Secours Catholique
Union nationale ADMR
Union nationale des associations familiales (UNAF)
Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM)
Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ)
Union professionnelle du logement accompagné (UNAF0)
Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS)

Coordination et animation du collectif Alerte national

Uniopss - 15 Rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris Cedex 13
Animation d'ALERTE : Bruno Grouès : 01 53 36 35 09 / 47 – 06 73 05 47 83 bgroues@uniopss.asso.fr
Présidence d'ALERTE : Dominique Balmary
www.alerte-exclusions.fr
www.uniopss.asso.fr